Mairie de Morainvilliers-Bures
Affaires scolaires

Fiche de vœux Restauration scolaire 2018-2019 (*1 fiche par famille)*

>>>>>>>>>>>>>>>>>> Inscription en mairie avant le 5 août 2018 >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

Toute inscription non effectuée avant la rentrée scolaire du 3/09/18 entraine automatiquement l'application du tarif hors délai pour l'ensemble des repas de la première période à savoir du 3/09/18 au 19/10/18.

Cette fiche de vœux est réservée aux enfants dont un des parents n'exerce pas d'activité professionnelle.
Selon le nombre de places et le personnel disponibles, votre enfant peut être accueilli à la restauration scolaire 1 à 2 jours / semaine. La commune se réserve le droit de refuser ou de suspendre l'inscription de l'enfant à tout moment si les capacités d'accueil des locaux sont insuffisantes.

** cocher la case correspondante à votre situation et/ou choix*

Mr ou Mme _____

Adresse : _____ Ville : _____

Tél Père : Domicile : _____ Travail : _____ Portable : _____

Tél Mère : Domicile : _____ Travail : _____ Portable : _____

Mail (père) : _____ Mail (mère) : _____

Groupe scolaire de mon ou mes enfants* : Morainvilliers ☐ Bures ☐

Indiquer les jours souhaités par ordre de préférence, sachant que 2 jours au maximum pourront être retenus.
La mairie vous avisera par courrier courant septembre de la décision de la commission scolaire.
En cas de réponse favorable, la mairie vous indiquera les jours attribués et vous invitera à venir en mairie pour compléter le dossier d'inscription définitif pour la cantine et régler la période 1 par chèque ou espèces.

_____ _____ _____ _____

❖ **Souhaits d'inscription à la cantine de mon ou mes enfants :**

NOM	PRENOM	CLASSE	JOURS*			
			Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la restauration scolaire et en accepte toutes les clauses.

Fait à Morainvilliers le / /
Signature du représentant légal

Réservée à l'administration

Reçue le :

Avis donné aux parents le :

Divers :